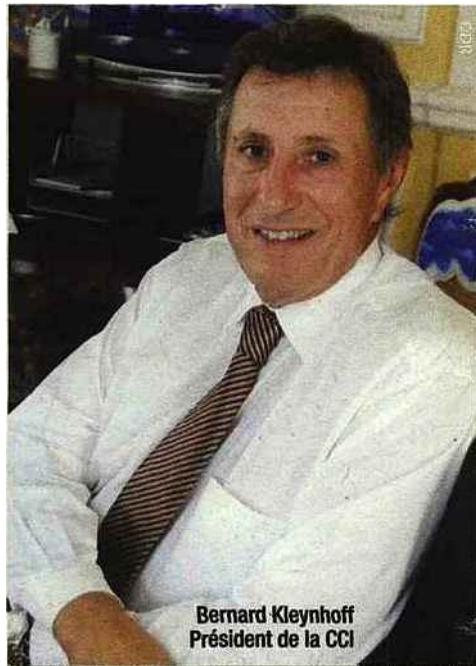


**RECONNAISSANCE**

# Récompensons l'innovation

Organisée depuis 6 années consécutives par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur) et le Groupe Nice-Matin, la très estimée soirée de remise des Trophées de l'Eco a eu lieu ce jeudi 18 décembre pour décorer les entreprises les plus innovantes en région, au rayonnement local, national voire international.



**Bernard Kleynhoff**  
Président de la CCI

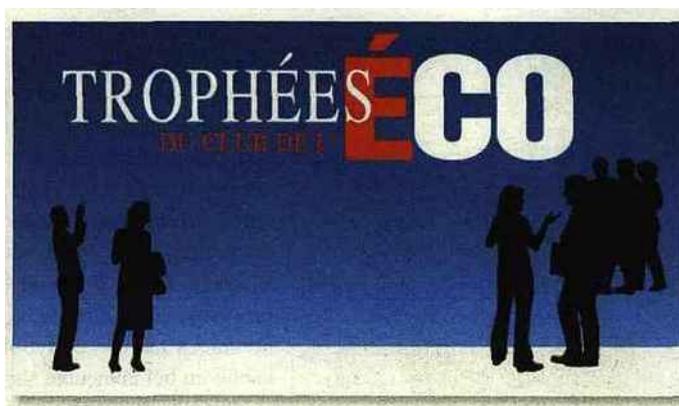
AÉROPORT NICE CÔTE D'AZUR

LE SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2014

**P**résidée par Bernard Kleynhoff, la CCI tend plus que jamais à endosser son rôle de porte-parole des acteurs du tissu économique azuréen. Compte tenu des pressions fiscales et gouvernementales qui pèsent de plus en plus sur le secteur entrepreneurial, il importe d'apporter des solutions adaptées, dans les meilleurs délais, aux chefs d'entreprises pour les aider à développer non seulement leurs activités mais aussi leurs échanges avec des partenaires influents. La CCI a en ce sens largement investi le terrain depuis 2013, en déployant une véritable politique de proximité avec les talents locaux pour les suivre et les conseiller.

### Une riche édition

A l'occasion de cette soirée unique, qui aura



rassemblé 200 personnes du monde économique, six trophées ont été décernés aux six entreprises les plus performantes du département. Des enseignes qui doivent leur dynamisme à un esprit de créativité devenu essentiel. A la tête du jury, Bernard Kleynhoff explique : « Rester compétitifs dépend de notre capacité à être inventifs ». C'est dans cette optique qu'ont été

remises les six récompenses, chacune répondant à un titre spécifique : « Manager de l'année » (remporté par Toufik Lerari, directeur de Tequila Rapido), « La Saga » (Philippe Renaudi, Tama), « International » (Benoît Martel, Aromatech), « Made in Côte d'Azur » (Rachel Paire, Europliage), « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (Jean-Pierre Blanc, Malongo) et enfin « Innovation » (Jean-Pierre Marlier, One-Too). Qu'ils soient dans les relations publiques, la vente de café, la construction de routes ou autres, il est de première nécessité de fédérer et valoriser ces entrepreneurs, garants du développement économique.

■ **Geoffrey Fouillet**